AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 44 — 2 avril 1975

CEREALES

- LA TORDEUSE DES CEREALES -

(Cnephasia pumicana)

Depuis quelques années, les organes aériens des céréales (orges et blés) sont minés par divers ravageurs, notamment dans la plaine d'Alsace.

Il s'agit avant tout :

- de larves de Lema sp. coléoptères chrysomaelides,
- de larves d'Agromyzidae (Diptère).

Les attaques sur feuilles (mines) quoique très spectaculaires, n'ont généralement guère affecté les rendements.

Mais, au cours du printemps 1974, un nouveau ravageur, une "tordeuse des céréales" (Cnephasia pumicana) a été déterminée dans la région de l'Ackerland-Kochersberg (67).

Si les deux premières mineuses ne présentent pas un caractère de trop grande gravité, Cnephasia pumicana , qui s'attaque aux gaines (gaines blanches), tiges (tiges coupées, épis blancs) et épis (épillets vidés), est susceptible de provoquer des pertes de rendement non négligeables (4 à 8 q/ha).

Dans la circonscription, l'infestation par ce ravageur reste très localisée mais son évolution est néanmoins à suivre. Il paraît donc utile d'informer plus amplement les céréaliculteurs sur ce nouveau ravageur.

BIOLOGIE

L'adulte est un petit papillon gris d'environ 16 à 18 mm d'envergure, peu caractéristique. Il vole au mois de juillet. La femelle pond ses oeufs (une centaine) sur l'écorce des arbres et des broussailles voisinant les cultures.

Les larves nouvellement écloses, de couleur orangée, mesurent environ 1 mm de long. Elles se réfugient sous les écorces où elles hivernent en diapause. Au printemps, au cours du mois d'avril, elles reprennent leur activité. Elles sécrètent un long fil au bout duquel elles se laissent pendre ; ce fil leur permet d'être transportées par le vent. Elles gagnent ainsi progressivement les cultures de céréales ou diverses autres plantes aux dépens desquelles elles vivent en mineuses.

Sur les céréales, après quelques jours, elles quittent leurs mines et se déplacent vers les feuilles du sommet. Elles provoquent un pincement en refermant le limbe d'une feuille avec des soies. Ensuite, elles se glissent entre les gaines, attaquant les tiges avant de terminer leur évolution au niveau des épis. A leur stade de développement définitif, les chenilles atteignent une longueur de 14 à 15 mm. Elles se chrysalident sur place et les papillons apparaissent en juillet. Le Cnephasia ne présente donc qu'une seule génération par an.

.../...

390

TYPES DE DEGATS OBSERVES SUR CEREALES

Jusqu'à présent, en Alsace, l'insecte s'est essentiellement avéré nuisible sur les orges et les blés. Les dégâts peuvent être de plusieurs types :

- sur feuillage : le limbe d'une feuille minée brunit et dépérit : la gaine blanchit.

- sur épis :

. épis blancs : cela signifie que la chenille a sectionné la tige sous l'épi en-dessous du dernier noeud,

. épis endommagés par la chenille consommant les épillets. La tige reste indemne,

. grains atrophiés : par suite d'une sous-alimentation en eau et en sels minéraux provoquée par des morsures et une coupure partielle de la tige.

COMMENT LUTTER

a) Opportunité de l'intervention

Les infestations de chenilles de Cnephasia constatées jusqu'à présent dans la circonscription ne semblent pas, sauf très localement, justifier une intervention chimique. Selon des observations faites par nos collègues de la Protection des Végétaux de Reims, les seuils de nuisibilité seraient les suivants :

- orge de printemps - escourgeon : 2 chenilles pour 10 pieds,
- blé d'hiver - avoine - blé de printemps : 5 à 6 chenilles pour 10 pieds.

Pour estimer ce risque, il faut donc procéder au comptage des jeunes chenilles. Arracher pour cela 50 pieds de céréales et les observer sur table. Si cette opération se révèle relativement facile sur céréales de printemps, elle est très délicate sur céréales d'hiver présentant à cette époque un feuillage déjà très important.

Dans ce cas, l'estimation est plus facile à entreprendre lorsque les jeunes chenilles ayant quitté la base des plantes s'installent dans les feuilles supérieures en les pinçant. Mais il est déjà un peu tard pour intervenir.

b) Epoque d'intervention

La meilleure époque de traitement se situe quand la plupart des chenilles ont quitté leur refuge hivernal lorsque ces dernières sont au stade mineuses ou au début de l'apparition des premières feuilles "pincées".

c) Moyens de lutte

Les méthodes culturales se révèlent insuffisantes pour limiter les dommages de Cnephasia. Les herbicides à base de colorant ou l'engrais liquide permettent de réduire sensiblement les populations lorsqu'ils sont appliqués sur jeunes chenilles. Toutefois, ces applications ne peuvent se révéler intéressantes que lorsque le nombre de chenilles ne dépasse que modérément les seuils de nuisibilité indiqués.

En présence de populations importantes, il faut recourir à un insecticide tel que :

- le parathion-éthyl - 250 g m. a./ha
- le parathion-méthyl - 375 g m. a./ha
- le malathion - 1 000 g m. a./ha
- le fénitrothion - 500 g m. a./ha

Afin d'assurer une efficacité correcte du traitement, en particulier par :

- risque de période pluvieuse proche,
- temps relativement froid,
- pullulation intense,
- traitement tardif,

il est conseillé de mettre en oeuvre les parathions ou le malathion sous forme huileuse ou d'ajouter à la bouillie 2 l/ha d'huile spéciale pour traitements.

.../...

Les parathions, qui sont les insecticides les plus couramment mis en oeuvre sont des produits très toxiques qui demandent à être utilisés avec les précautions d'usage.

Le malathion, tout en se révélant d'une efficacité identique à celle des parathions dans les essais réalisés en présence de très fortes pullulations, présente une toxicité très réduite.

IDENTIFICATION DES RAVAGEURS DES ORGANES AERIENS DES CEREALES

Afin de permettre à notre Service de suivre la progression du Cnephasia dans notre région, nous comptons sur les céréaliculteurs pour nous signaler la présence de foyers nouveaux.

En cas de doute sur l'identité du ravageur, veuillez vous mettre en rapport avec notre Service :

- soit par téléphone,

- soit en nous adressant des échantillons douteux de céréales attaquées pour identification :

pour la région Alsace : SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX tél. 34.14.63 poste 93

pour la région Lorraine : SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
54043 NANCY CEDEX tél. (28) 52.08.82

/ ARBRES FRUITIERS A NOYAU /

MONILIA

C'est à partir des fruits momifiés, des parties chancreuses des rameaux, des pousses ou des bouquets floraux désséchés de l'année précédente sur lesquels le champignon hiverne sous forme de coussinets grisâtres que les spores, transportées par le vent, vont assurer la contamination.

Au printemps, c'est essentiellement Monilia laxa qui est responsable du déssèchement des inflorescences.

Les spores infestent la fleur en pénétrant par le pistil, puis gagnent l'ovaire. La fleur ne tarde pas à flétrir puis à brunir, tout en restant fixée sur l'arbre. Sur rameaux, les attaques provoquent des nécroses qui entravent la circulation de la sève, entraînant plus ou moins rapidement leur déssèchement.

Le développement du Monilia est très rapide, même par temps froid. Ceci explique que les dégâts les plus graves (déssèchement de toutes les inflorescences) ont été observés lors de printemps frais et pluvieux.

Ce sont surtout les cerisiers et griottiers qui sont les plus sensibles aux attaques de Monilia et à un degré moindre, les mirabelliers.

A moins d'un réchauffement brutal accompagnant une période sèche pendant la floraison, ce qui réduirait les risques de contamination, dans l'immédiat, la période perturbée que nous connaissons depuis plusieurs jours doit nous inciter à la plus grande prudence.

Le début de floraison étant proche, surtout sur cerisiers hâtifs et griottiers, nous conseillons de prévoir un traitement lorsque les premières fleurs seront épanouies.

Ce traitement sera à renouveler au cours de la pleine floraison surtout si cette dernière est lente et se situe dans une période pluvieuse.

391 .../...

On utilisera l'un des produits suivants : bénomyl 30 g, folpel 100 g, méthylthiophanate 70 g, mancozèbe 160 g, thiabendazole 100 g, thirame 200 g (doses exprimées en matière active pour un hectolitre d'eau).

/ PROTECTION DES ABEILLES /

LISTE DES INSECTICIDES ET DES ACARICIDES NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES

Sont présumés dangereux pour les abeilles tous les insecticides à l'exception de ceux qui portent sur leur emballage la mention "non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation de vente. Nous en donnons ci-après la liste mise à jour au 1er janvier 1975 :

- CHINOMETHIONATE : Morestan, Morestan 2, Morestan Vilmorin,
- CHLORPHENAMIDINE : Fundal 300, Fundal 500 EC,
- DICOFOL : nombreuses spécialités commerciales,
- DIETHION : Hylemox poudre, Kilspide, Rhodocide,
- ENDOSULFAN : nombreuses spécialités commerciales,
- HYDROXYDE DE TRICYCLOHEXYL ETAIN : Plictran, Plictran-RP,
- PHOSALONE : nombreuses spécialités commerciales,
- POLYCHLOROCAMPHANE : Camprochor, Sopraphène 75,
- ROTENONE : Cubérol poudrage, Cubérol pulvérisation, Poudre Vilmorin 80,
- TETRADIFON : Tedion émulsion,
- TETRASUL : Animert V 101,
- TOXAPHENE : Rhodiaphène poudrage, Rhodiaphène poudrage spécial.

Il convient de souligner que certaines spécialités commerciales sont des associations de plusieurs matières actives : pour que ces spécialités ne soient pas dangereuses pour les abeilles, il faut alors que leurs composants soient tous inscrits dans la liste des produits non dangereux pour les abeilles.

/ GRANDES CULTURES /

- COLZA -

GROS CHARANCON DE LA TIGE (C. napi)

A la suite de cette fin d'hiver et de ce début de printemps froid et humide, les sorties et les captures du charançon des tiges ont été pratiquement inexistantes sur l'ensemble de la circonscription.

Par ailleurs, sur les parcelles où le colza atteint et dépasse 20 cm, tout risque est écarté et tout traitement s'avère dès à présent inutile.

MELIGETHES

Bien que leur taille soit hétérogène de parcelle à parcelle (15 à 30 cm), les colzas commencent à atteindre la phase de sensibilité aux méligèthes (du stade boutons groupés au stade boutons écartés) ; étant donné le très faible nombre de captures observées jusqu'à présent sur l'ensemble de la circonscription, tout traitement s'avère prématuré. Attendre un nouvel avis pour décider du déclenchement d'un traitement contre ce ravageur.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON
J. GENNATAS
C. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER